



Commune de  
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 2 décembre 2022

**Préavis N° 30-2022 relatif au budget 2023 du Fonds  
Culturel Riviera (FCR)**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 29 novembre 2022 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 30-2022,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

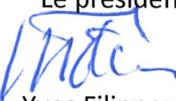
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

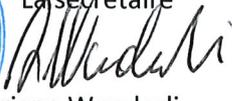
**a accepté à la majorité (62 oui, 1 avis contraire et 4 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter le budget 2023 du Fonds Culturel Riviera (FCR).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 novembre 2022.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  Yves Filippozzi

La secrétaire  Ariane Wunderli

